



Mairie de Madirac

Compte rendu du conseil municipal du 26/07/2021

Nombre en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

Date de la convocation : 19/07/2021

L'an deux mil vingt et un, le 26 juillet, le conseil municipal de la commune de MADIRAC, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de monsieur Bernard PAGES, Maire.

PRESENTS : MMES BONNET, RECROSIO, M CLOAREC, DURAND, MARCH, MOULINE, PAGES, SERIZIER.

ABSENTS EXCUSES : MME MARTINEZ a donné procuration à Mme RECROSIO, M MARCOUILLER

ABSENT NON EXCUSE : M BALAUZE

SECRETAIRE DE SEANCE : M PAGES

Début de séance : 18h45

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18/06/2021

Arrivée de Mme RECROSIO à 18H55

Vote :

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2. DM N°4 – COUVERTURE FINANCEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT NON PREVUES

Monsieur le Maire expose l'objet de cette délibération modificative soumise au vote du Conseil Municipal de manière à couvrir par virement du budget fonctionnement au budget d'investissement selon le tableau ci-dessous :

Des comptes de fonctionnement :

Imputation	Montant TTC
615221	10 000.00
6156	3 000.00
	13 000.00

Vers les comptes d'investissement :

Imputation	Objet	Montant TTC
2051/32	Site Internet	3 000.00
2138/31	Monuments aux Morts (pierre + tôle)	2 976.80
2151/31	Maîtrise d'œuvre	5 000.00
21538/31	Raccordement ENEDIS	1 234.80
2188/32	Mâts drapeaux/Isoloir	788.40
	TOTAL	13 000.00

Plusieurs conseillers municipaux posent la question par rapport à la maîtrise d'œuvre (5 000€) prévu pour accompagner la commune dans les travaux de réfection du parking, Monsieur le Maire explique que le projet de réfection du parking nécessite un accompagnement pour le suivi du chantier

De la même manière Monsieur SERIZIER, 2^{ème} adjoint donne les explications sur la modification du raccordement ENEDIS liée au déplacement du compteur dans le cadre des travaux de parking du bus scolaire

Vote : Approuvé à l'unanimité



Mairie de Madirac

QUESTIONS DIVERSES :

- Urbanisme :

Mme BONNET, 1^{ère} Adjointe fait le point sur différents dossiers d'urbanisme qui soulèvent quelques difficultés.

- soit des sujets de conformité aux autorisations d'urbanisme

- soit de travaux effectués sans autorisation préalable

Les points susceptibles de devenir litigieux se situent aux Reynauds et route de Haux.

Mme RECROSIO suggère que pour éviter ces difficultés, il y ait une démarche plus préventive pour expliquer aux propriétaires lors de rencontres pour rappeler la réglementation.

Le Maire rappelle qu'une démarche de ce type a bien été menée en 2020 pour les propriétaires des nouvelles constructions aux Reynauds.

- Comité des fêtes :

Le Maire résume la réunion tenue le 13 juillet sur le Comité des Fêtes (8 participants)

Mme RECROSIO fait observer que l'horaire de la réunion (18h) n'était pas idéal pour avoir plus de participants.

Plusieurs idées ont émergé :

- mener une enquête auprès des habitants sur leurs attentes par rapport à un comité des fêtes (annuaire des idées)

- régler la question de l'ancien comité des fêtes (nécessite une assemblée générale qui doit être convoquée par le président actuel)

Cette assemblée générale pourrait être conjointe à une manifestation du type « fête des voisins » ou « apéro madiracais » et pourrait se tenir le 24 septembre, date retenue pour la fête des voisins.

- organisation de lotos

- créer une course cycliste

- troc des compétences

- rencontres sport ou culture

- organisation de randonnées

Il est proposé de prendre contact avec l'actuel président, M VERGNE pour convoquer une assemblée générale le 24 septembre.

- Travaux :

Point sur les différents travaux

Il est demandé que le fauchage des accotements, talus et bordures soit réalisé en agglomération et sur les chemins communaux.

Fin de la séance : 20h20